

Les investissements chinois et indiens en Afrique : complémentarité ou concurrence ?

Les relations entre le continent africain et l'Asie se sont intensifiées et diversifiées ces dernières années : elles impliquent à la fois des échanges commerciaux, des opérations d'investissement et des flux financiers entre les deux zones. Côté Asie, la Chine et l'Inde en sont les principaux acteurs, et côté Afrique, tous les pays sont concernés, même si des disparités existent entre eux selon leur niveau de développement ou la dotation (ou non) en ressources naturelles. Ces relations ne sont toutefois pas réductibles à la seule logique commerciale en cette ère de globalisation économique, mais touchent aussi des aspects politiques ¹, stratégiques ², sociaux et environnementaux ³.

Une caractéristique fondamentale s'impose, qui consiste en l'asymétrie de ces relations multifformes au bénéfice de l'Afrique.

LES INVESTISSEMENTS CHINOIS ET INDIENS NOURRISSENT LA NOUVELLE DYNAMIQUE DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER EN AFRIQUE

La multiplication des contacts et échanges, et l'intérêt réciproque à un rapprochement entre les deux continents sont stimulés par la tenue de sommets officiels, quelque peu solennels, qui réunissent des chefs d'États africains et des dirigeants des pays asiatiques. La Chine a été pionnière, avec la tenue du premier forum de coopération Chine-Afrique à Pékin en 2000 sur le modèle des sommets franco-africains. Depuis, tous les trois ans, se tiennent alternativement en Afrique et en Chine (Addis Abeba en 2003, Pékin en 2006 ⁴), des forums à forte visibilité médiatique qui relaient des relations commerciales et d'investissement bilatérales, encore prépondérantes mais aussi opaques. L'année 2008 voit l'établissement du premier forum Inde-Afrique, début avril, à New Delhi, avec la participation de représentants de 14 pays africains,

(1) La question de Taïwan et la dimension onusienne dans le cas de la Chine.

(2) Rivalité grandissante entre grandes puissances économiques pour l'accès à l'énergie et aux matières premières, ou spectre de crises alimentaires.

(3) Changement climatique.

(4) Avec 41 chefs d'État ou de gouvernement africains et des délégations de 48 pays africains.

(5) Le Japon, pour sa part, a présidé en mai 2008 la quatrième conférence internationale sur le développement de l'Afrique qui s'est tenue à Yokohama. Mais l'Archipel n'a plus les moyens ni les ambitions des décennies précédentes, d'autant que le montant de son aide publique au développement a été régulièrement rogné depuis 2000.

Françoise Hay

hay35@aliceadsl.fr

Chercheur associée au Centre de Recherche en Économie et en Management, unité mixte de recherche CNRS et Université de Rennes 1. Économiste spécialiste des investissements directs étrangers et de l'économie chinoise, elle a, ces dernières années, notamment mené des travaux sur les investissements étrangers en Chine et sur les investissements chinois outremer.

Christian Milelli

christian.milelli@u-paris10.fr

Ingénieur de recherche au CNRS rattaché à *EconomiX*, unité de recherche CNRS-Université de Paris Ouest - la Défense Nanterre. Économiste, spécialiste des firmes multinationales et de l'Asie, il a suivi l'insertion internationale de l'économie japonaise puis celle des économies émergentes d'Asie à travers leurs firmes nationales et l'articulation avec l'économie politique nationale et globale.

dont 7 chefs d'État (Afrique du Sud, Algérie, Égypte, Nigeria et Sénégal notamment) ⁵.

La dynamique actuelle des deux économies asiatiques de taille continentale que sont la Chine et l'Inde, ainsi que leur statut de "pays du Sud", pays également porteurs de nouvelles recettes de développement, conduisent à regarder plus attentivement leur présence en Afrique, d'autant que celle-ci donne des signes multiples de vitalité. Il s'agit de mieux cerner et caractériser cette présence, ici à travers leurs investissements, et d'en identifier les principales dynamiques.

Mais tout d'abord, il paraît nécessaire de rappeler que cette présence n'est pas le fruit du hasard. Au-delà d'un engouement passager, l'essor actuel des relations entre la Chine et l'Inde, d'un côté, et l'ensemble du continent africain, de l'autre, a une histoire et des raisons structurelles profondes et donc durables.

Historique

S'il existe des traces de contacts entre la Chine et l'Afrique remontant à l'Antiquité, les liens sino-africains se sont réellement développés dans le sillage de la conférence de Bandung (1955), à la base du mouvement des non-alignés, alors que la Chine cherchait un soutien politique à sa "troisième voie". Elle a ensuite bénéficié de l'appui de la plupart des pays africains, lors de sa candidature couronnée de succès au Conseil de Sécurité des Nations unies en 1971, et elle a, en retour, octroyé ses premières aides financières au continent africain. Ensuite, l'activisme chinois, matérialisé par des tournées africaines de hauts dirigeants, a été motivé par des raisons politiques⁶ (question de Taïwan ou recherche du soutien de pays moins critiques sur la question des droits de l'homme après les événements de la place Tian'anmen)⁷. Ce n'est qu'au milieu des années 1990 que les firmes chinoises commencent à investir en Afrique, notamment dans les ressources naturelles⁸. Leur venue s'est intensifiée après 2000.

La présence indienne en Afrique est plus ancienne que celle de la Chine, ne serait-ce que parce que l'Océan indien a favorisé le développement de liens multiples et durables entre ses deux rives. Durant la colonisation, des milliers d'Indiens, emmenés en Afrique de l'Est par les Britanniques afin d'y construire un réseau ferroviaire, s'y sont établis une fois celui-ci achevé. Forte de plus d'un million de membres, la diaspora indienne d'Afrique du Sud est la première d'Afrique, suivie de près de celle de Tanzanie. Ces liens ont aussi été nourris par la venue de marchands en provenance de l'État indien du Gujarat, tout comme par celle du Mahatma Gandhi dont le séjour en Afrique du Sud a favorisé l'éveil politique des Indiens et des Africains. Cette antériorité explique le fait que de nombreuses entreprises, créées et contrôlées par des immigrants indiens, soient largement africanisées.

L'Afrique et les investissements directs mondiaux

Avec 2,6 % du stock mondial d'IDE et 10 % de celui des pays en développement, l'Afrique fait encore figure de parent pauvre pour l'accueil des investissements étrangers. Toutefois, on assiste depuis le début du millénaire à une accélération de la croissance des investissements reçus, particulièrement depuis 2005 : ils ont été multipliés par 5 depuis 1990 pour culminer à 35,5 milliards de dollars en 2006. Les investisse-

ments originaires de Chine ou d'Inde ont nourri cette dynamique.

L'Afrique représente une part substantielle des investissements indiens à l'étranger (17,5 % de ses stocks fin 2006), derrière les États-Unis et l'Union européenne, mais devant le reste de l'Asie et l'Amérique latine. Cette part doit toutefois être minorée compte tenu des "flux circulaires" substantiels entre l'Inde et l'Île Maurice, comptabilisée dans la zone Afrique.

Pour la Chine, la part des investissements vers l'Afrique est plus faible (3,4 % de son stock fin 2006). Néanmoins, l'importance des flux d'investissement chinois à destination de Hong Kong (56 % du stock chinois au plan mondial et 88 % de son stock en Asie) et des paradis fiscaux des Caraïbes conduit à minorer ce pourcentage.

“ La présence indienne en Afrique est plus ancienne que celle de la Chine, ne serait-ce que parce que l'Océan indien a favorisé le développement de liens multiples et durables entre ses deux rives ”.

Une première lecture de la distribution géographique des investissements chinois ou indiens en Afrique montre une dissémination, certes limitée, dans le cas chinois et une forte polarisation dans le cas indien. En effet, cinq pays accueillent plus de la moitié des opérations chinoises : Soudan (20 % des stocks chinois en Afrique fin 2006), Zambie (10 %), Algérie (10 %), Nigeria (8,5 %), et Afrique du Sud (6,5 %), alors que deux pays -le Soudan (49 %) et l'Île Maurice (43 %)- drainent la quasi-totalité des investissements indiens en direction du continent africain. Reste que les flux enregistrés à destination de l'Île Maurice sont, pour partie, une étape vers des pays africains voisins. Enfin, l'effacement de l'Afrique du Sud (1 % des stocks indiens fin 2006) est surprenant compte tenu du niveau de développement atteint par ce pays et de la présence d'une importante diaspora indienne.

Les motivations

Les firmes chinoises ou indiennes qui investissent en Afrique sont animées par des motivations qui varient selon leur activité, mais qui se recoupent pour une large part. Si certaines de ces motivations sont partagées par la plupart des firmes multinationales, d'autres plus spécifiques renvoient au cadre national d'origine et au contexte particulier de l'Afrique.

La recherche de matières premières (énergétiques, minérales, agricoles ou encore halieutiques) est la première cause de l'arrivée d'investisseurs chinois ou

(6) Cette dimension est toujours présente : les votes des délégués africains ont été cruciaux au sein du Comité olympique international pour l'octroi des Jeux Olympiques à la ville de Pékin en 2008.

(7) Alden C. (2007), *China in Africa*, London, Zed Books.

(8) Premier investissement pétrolier au Soudan en 1994.

indiens. Les investissements réalisés relaient souvent des flux d'importation de matières premières, en ce sens qu'ils permettent de mieux gérer les ressources et de contrôler l'évolution des cours en internalisant les transactions. Dans la majorité des cas, ces opérations sont négociées d'État à État, et ont comme opérateurs, du côté chinois comme du côté indien, des entreprises publiques.

Ensuite, vient l'attrait du marché africain fort d'un milliard d'habitants, dont une importante proportion de jeunes. Ceci est particulièrement vrai pour les firmes chinoises, qui sont encouragées par les autorités publiques à prendre pied en Afrique, alors que les grandes firmes multinationales occidentales tendent plutôt à se détourner de ce marché fortement compartimenté et composé de populations à faible (ou très faible) pouvoir d'achat. Mais les firmes chinoises ou indiennes font le pari d'un décollage prochain du continent africain et y voient une opportunité d'internationalisation au-delà de leur marché national concurrentiel ou en voie de saturation. En outre, les conditions d'accès y sont plus favorables que celles des marchés industrialisés. Reste que tous les pays africains ne sont pas également attractifs : des facteurs comme la taille du marché intérieur, la dynamique de la demande pour les produits concernés, la qualité des infrastructures, la possibilité de vente dans les pays limitrophes, etc. ont tous leur part d'explication.

L'existence de barrières tarifaires ou non tarifaires peut aussi expliquer certaines implantations étrangères. L'implantation de l'entreprise chinoise *Shinco* au Nigeria, pour y produire des climatiseurs, en est une illustration. De l'aveu même de ses dirigeants, cet investissement a été stimulé par l'instauration, en août 2006, d'une réglementation interdisant l'importation de climatiseurs, car le gouvernement nigérian voulait stimuler la production sur le sol national. De même, l'octroi de régimes commerciaux préférentiels aux pays africains de la part des États-Unis (*Africa Growth Opportunity Act/AGO*), ou de l'Union européenne (programme *Everything But Arms/EBA*) a conduit à la venue en Afrique d'investisseurs chinois ou indiens afin de contourner les barrières commerciales qu'ils devaient subir à partir de leur pays. Les implantations de firmes chinoises en Afrique ont également été nombreuses dans le secteur du textile et de l'habillement dans les années 1990, afin de contourner les quotas d'importation. Mais la fin de l'accord multifibres en janvier 2005 a fait disparaître cet aiguillon, entraînant parfois des délocalisations.

“ Les firmes chinoises ou indiennes font le pari d'un décollage prochain du continent africain et y voient une opportunité d'internationalisation ”.

Les entreprises chinoises ou indiennes affichent également des motivations spécifiques. De manière générale, le continent africain est un terrain d'apprentissage favorable pour des multinationales de pays émergents. Elles peuvent y tester leur stratégie d'internationalisation, amorcer des diversifications (cas des équipementiers de télécoms, *Huawei* ou *ZTE*, s'essayant aux fonctions d'opérateurs télécoms) ou introduire des innovations spécifiques (exemple de *Hisense* dont les ventes ont été stimulées par l'introduction réussie de téléviseurs disposant d'un système automatique de réglage de la brillance répondant aux divers usages faits en Afrique). Les firmes indiennes, pour leur part, ont introduit avec succès des cuisinières solaires. De manière générale, les dirigeants des firmes chinoises ou indiennes sont conscients que l'Afrique constitue, à ce jour, une opportunité à saisir pour améliorer leurs techniques de production et développer des produits à faibles coûts⁹. De plus, si elles parviennent à satisfaire des marchés difficiles (économies de marché embryonnaires, faiblesse des institutions et des infrastructures, frugalité des populations), elles seront plus à même de répondre aux exigences des consommateurs des marchés industrialisés et de gagner ainsi des parts de marché mondiales¹⁰.

Les firmes chinoises ou indiennes valorisent aussi l'opportunité que leur donne une implantation en Afrique pour utiliser des équipements déclassés : il s'agit généralement de matériels simples, bon marché, solides, faciles à utiliser et à réparer, et dont l'usage ne nécessite pas de licence de production. Même si les performances sont moindres que celles d'équipements modernes, et même si les transferts de technologie effectués ne sont pas spectaculaires, ils s'avèrent bien adaptés aux besoins des pays en développement.

Enfin, les implantations en Afrique peuvent être conçues, dans certains cas, comme une alternative à une présence en Europe, car les coûts de main-d'œuvre y sont moindres et les populations familières des langues européennes (anglais, français et portugais). Le cas de l'établissement, au Maroc en 2006, d'une filiale de l'indien *Tata Consultancy Service (TCS)* dans le secteur informatique, en est une illustration : 500 emplois (1000 à terme) ont été créés avec, à la clé, une délocalisation-relocalisation d'une partie des activités conduites, jusque-là, en France et en Espagne.

(9) L'investissement de la *Chinese National Offshore Oil Co. (CNOOC)* dans le golfe de Guinée lui a donné l'opportunité de maîtriser les techniques de l'*offshore* profond dont elle n'était, jusque-là, pas familière. Les dirigeants du groupe public chinois estiment qu'ils sont désormais mieux armés pour mener ce type d'opération dans les eaux russes et dans l'Arctique.

(10) Par exemple, *SVA Electronics* a commencé à assembler des téléviseurs en Afrique du Sud avant d'entrer sur le marché européen, en s'implantant en Bulgarie.

Les autres vecteurs d'interaction

Les échanges commerciaux

En 2006, les échanges indo-africains ont atteint 25 milliards de dollars, alors que les échanges sino-africains, qui progressent plus rapidement, sont passés de 10 milliards de dollars en 2000 à 55 milliards en 2006. La Chine est ainsi devenue le troisième partenaire commercial du continent africain, derrière les États-Unis et la France. L'interaction des flux d'échanges et d'investissements est particulièrement nette dans le domaine de l'énergie et des matières premières. Si la part de marché chinoise en Afrique sub-saharienne est passée de 5 à 12 % pour la période 2001-2006, celle de la France a, par contre, régressé de 10 à 7,5 %.

Les financements préférentiels

Au cours des cinq dernières années, l'Inde a offert des crédits concessionnaires pour un montant de 2,5 milliards de dollars, montant qui devrait être multiplié par quatre pour les cinq prochaines années. Un fonds d'investissement africain de 10 milliards de dollars est aussi envisagé.

L'Afrique représente, par ailleurs, la première destination de l'aide chinoise à l'étranger, sous forme d'aide liée qui transite par la *China Export-Import Bank* et la *China Development Bank* ¹¹.

Les mouvements de personnes

Le volet relationnel, découlant de la présence de réseaux ethniques et de flux d'immigration, joue un rôle non négligeable. Si les premiers sont l'apanage des Indiens, les seconds sont plutôt celui des Chinois ¹² car la présence chinoise en Afrique est aussi nourrie de l'arrivée de petits commerçants, d'entrepreneurs, restaurateurs, etc. Les investisseurs indiens, désireux de prendre pied en Afrique, peuvent tirer avantage de la présence de diasporas indiennes, bien implantées en Afrique de l'Est et en Afrique du Sud. Cela leur donne des opportunités pour s'intégrer plus facilement et rapidement aux tissus économiques locaux. Ainsi, une personnalité d'origine indienne comme Manu Chandaria qui, outre ses fonctions de dirigeant d'entreprises kényanes et tanzaniennes, préside de nombreuses associations professionnelles panafricaines, participe activement à la construction de réseaux sociaux et à l'établissement de passerelles transculturelles.

LES SECTEURS CIBLES EN AFRIQUE

La boulimie pétrolière

Même si les premiers investissements dans le pétrole remontent à 1997, avec l'entrée au Soudan de la firme publique chinoise, *China National Petroleum Corp.* (CNPC), dans le consortium GNPOC ¹³, les investissements chinois ou indiens en Afrique ont largement été tirés, depuis 2002, par des opérations réalisées dans ce secteur, avec souvent, des engagements financiers importants. En 2006, l'entreprise chinoise CNOOC a ainsi déboursé 2,3 milliards de dollars pour acquérir 45 % d'une concession *offshore* au Nigeria. De manière générale, cette poussée s'explique par un continent africain détenteur de 9 % des réserves connues et assurant 11 % de la production mondiale de pétrole, et aussi par le fait qu'il est encore largement accessible, comparativement à d'autres zones de production comme le Moyen-Orient. Les firmes chinoises ou indiennes ont de ce fait l'opportunité d'obtenir des permis d'exploration portant souvent sur des blocs de second choix ou même des permis délaissés par les *Majors* occidentales, en raison d'une trop faible rentabilité. L'Afrique se pose donc comme une alternative pour des pays dont les besoins énergétiques s'intensifient du fait d'une croissance économique vigoureuse, tandis que la hausse des cours des hydrocarbures valorise des sites "mineurs". Des gisements de moins bonne qualité, la perspective de charges d'exploitation plus lourdes, résultant, par exemple, de la montée des risques-pays (guerre civile ou instabilité politique), ne sont pas suffisants pour dissuader la venue de ces acteurs qui se placent résolument dans une perspective de long terme.

Le montant élevé des investissements requis pousse parfois les firmes chinoises ou indiennes à collaborer avec des firmes occidentales, des opérateurs locaux, des firmes de même nationalité ¹⁴, ou même entre elles, comme au Soudan dans le cadre de la *Greater Nile Petroleum Operating Co.* Mais la coopération reste plutôt l'exception.

Les chefs de file chinois ou indiens dans le pétrole sont des entreprises publiques. Pour la Chine, trois opérateurs sont omniprésents en Afrique : CNOOC, CNPC et *Sinopec*. Ils opèrent tous dans le cadre d'une intégration verticale de leurs activités couvrant l'exploration, le raffinage, la distribution et, en amont, des services parapétroliers, comme les études géophysiques avant forages, dont certaines sont d'ailleurs menées pour le compte de *Majors* occidentales.

(11) Wang J. (2007), "What Drives China's Growing Role in Africa?", IMF Working paper 07/211.

(12) En 2006, la communauté chinoise d'Afrique du Sud était estimée à 400 000 personnes.

(13) Aux côtés de la *Sudan National Petroleum*, *Petronas* (Malaisie) et *Talisman* (firme canadienne qui a, par la suite, cédé sa part à la firme publique indienne *Oil and Natural Gas Corp.* -ONGC-).

(14) Par exemple, le groupe indien ONGC a formé un partenariat avec *Mittal Energy* au Nigeria.

L'Inde a du mal à rivaliser avec la Chine dans le secteur pétrolier, tout comme, du reste, dans le secteur minier. Ceci est particulièrement vrai quand il s'agit de s'approprier des concessions, aspect souvent déterminant dans ces secteurs. En effet, la Chine associe, avec efficacité, un ensemble de moyens techniques et commerciaux pour soutenir les initiatives de ses entreprises : construction d'infrastructures de transport, financements spécifiques et apport de main-d'œuvre chinoise. Les compagnies pétrolières indiennes sont plus présentes en Afrique orientale comparativement à leurs concurrentes occidentales ou chinoises. Il s'agit principalement d'entreprises publiques (*ONGC Videsh, Oil India, Indian Oil, Bharat Petroleum* ou encore *Gas Authority of India*). On trouve aussi des acteurs privés faisant partie de grands groupes diversifiés (*Reliance Industries, Essar et Videocon Industries*). Comme pour les firmes chinoises, le Soudan est un terrain privilégié : ONGC y exploite une raffinerie à Port Soudan et Videocon y mène des explorations *offshore*. La présence indienne dans ce pays est même plus importante que celle de la Chine : d'un rapport de un à trois. ONGC opère également en Libye aux côtés de l'*Indian Oil Corp.* et de *Oil India Inter.* a rénové la raffinerie malgache *Solima*.

Des matières premières convoitées

La recherche et l'acquisition de minerais viennent derrière celles des hydrocarbures. Toutes les ressources minières de l'Afrique sont convoitées mais cet appétit n'est pas uniforme et reflète des spécificités territoriales. Par exemple, la Zambie est recherchée pour ses réserves de cuivre, de cobalt, de nickel et de charbon ; le Mozambique pour son charbon ; l'Afrique du Sud pour son chrome ; le Zimbabwe pour son charbon, son ferrochrome et son manganèse.

L'intérêt des firmes chinoises ou indiennes pour les matières premières inclut également des ressources agricoles et halieutiques. Certains de ces investissements sont déjà anciens et remontent aux années 1980. Là aussi, les firmes chinoises sont plus présentes et actives que les firmes indiennes. Elles investissent tant pour assurer leurs approvisionnements (coton, sisal, bois, poissons et crustacés) que pour effectuer des transformations sur place avec apport de savoir-faire. Par exemple, la Chine était très dépendante des États-Unis pour son approvisionnement en coton (plus de 40 % de ses importations) à la fin des années 1980, alors que le Bénin et le Mali lui en fournissaient à peine 2 %. Depuis 2002, près de 20 % des importations chinoises de coton proviennent de ces deux pays africains.

« **Toutes les ressources minières de l'Afrique sont convoitées mais cet appétit n'est pas uniforme et reflète des spécificités territoriales** ».

Le cas particulier du BTP

Les investissements réalisés dans le secteur des Bâtiments et Travaux Publics, dont beaucoup ne perdurent pas une fois les chantiers achevés, se sont affirmés comme un signe distinctif de la présence chinoise en Afrique ces dernières années. Le champ d'intervention de ces firmes est large : infrastructures de transport, barrages hydroélectriques, bâtiments publics, etc. Les firmes chinoises bénéficient du support, appuyé et direct, des autorités de leur pays ; leur gouvernement épeluche tous les appels d'offre internationaux, partage cette information, favorise des rapprochements et la répartition des marchés. En outre, ce secteur bénéficie directement de l'aide chinoise au développement qui, contrairement aux recommandations et codes de conduite internationaux, est une aide liée¹⁵. Enfin, en faisant largement appel à une main-d'œuvre chinoise docile et bon marché¹⁶, ces firmes peuvent proposer des prix généralement inférieurs de 30 % à ceux de leurs concurrentes, notamment françaises. Si, en 1996, les firmes françaises du BTP remportaient encore 30 % des appels d'offre de la Banque mondiale en Afrique, aujourd'hui, elles n'en remportent plus que 10 %. Là non plus, les firmes indiennes ne peuvent rivaliser avec les firmes chinoises.

Une présence ciblée dans le secteur manufacturier

La présence des firmes chinoises ou indiennes en Afrique est également tangible dans le domaine manufacturier. Les premières implantations remontent aux années 1990, principalement dans le textile et l'habillement, mais la majorité d'entre elles sont beaucoup plus récentes. Depuis 2002, les principaux secteurs investis sont l'électronique grand public et les équipements de télécommunication, la construction automobile, la chimie et la pharmacie. Les services professionnels commencent à être concernés.

L'électronique grand public (téléviseurs et électroménager) offre de solides perspectives de crois-

sance et de débouchés pour les firmes chinoises ou indiennes. L'entreprise chinoise *Haier* dispose d'usines à capitaux mixtes au Nigeria, en Tunisie et en Algérie pour la production de réfrigérateurs, de climatiseurs, de machines à laver et de téléviseurs, conjointement à des réseaux de vente dans vingt pays d'Afrique. D'autres entreprises chinoises, comme *Hisense* et *SVA*, sont également présentes (Afrique du Sud). Il faut dire que les débouchés et les profits sont au rendez-vous : au cours de l'exercice 2006, *Haier* a réalisé un chiffre d'affaires de 55 millions de dollars et dégagé une marge commerciale confortable de 18 %.

(15) Alden C. (2007), *op. cit.*

(16) Le salaire d'un ingénieur chinois représenterait 1/6^{ème} de celui d'un ingénieur employé dans des firmes occidentales de BTP (Alden C. 2007).

Les équipements de télécommunication sont également bien représentés, principalement du côté chinois. La demande du continent africain est portée par des besoins en forte croissance pour la téléphonie mobile (+ 40 % en croissance annuelle moyenne) et les accès Internet, alors que les entreprises chinoises offrent des solutions techniques à des coûts très en deçà de ceux pratiqués par les grandes multinationales du secteur. À l'image des adjudications publiques dans le BTP, l'entrée des firmes chinoises de télécommunications dans les appels d'offres lancés par les États africains s'opère grâce à une stratégie très agressive sur les prix. Tous les acteurs, publics ou privés, sont aidés par le gouvernement chinois dans leurs avancées en Afrique. *Huawei* a ainsi vu s'ouvrir des marchés publics locaux, dans le cadre de l'octroi de financements publics à taux et conditions préférentiels. Là aussi, l'entrée peut vite se révéler rentable.

La construction automobile est également visée par les firmes chinoises ou indiennes. Ici, les deux types d'acteurs sont sur un pied d'égalité, avec même une longueur d'avance pour les firmes indiennes, comme cela a déjà pu être observé dans d'autres zones (Europe)¹⁷. Le groupe indien *Tata* est ainsi très présent en Afrique : il a d'abord investi en Afrique du Sud¹⁸ et est aujourd'hui présent dans une dizaine de pays africains. Outre *Tata*, sont présents d'autres producteurs indiens : *Mahindra & Mahindra* et *Ashok Leyland* du groupe *Hinduja*. Les entreprises chinoises, pour leur part, préfèrent des marchés de taille plus importante comme l'Algérie, l'Égypte ou le Nigeria, qu'il s'agisse d'ailleurs de nouvelles entreprises (*Brilliance*, *Chery* et *Geely*) ou de groupes publics ayant déjà des partenariats en Chine avec des groupes étrangers (*Shanghai Automotive Industry Corp.* et *Nanjing Auto*).

Enfin, les secteurs de la chimie, des engrais, des pesticides et des médicaments enregistrent la venue de firmes indiennes, qui reflète les avantages dont dispose l'industrie nationale indienne dans ces secteurs. Dans la pharmacie, c'est essentiellement le savoir-faire accumulé en Inde en matière de médicaments génériques qui est le moteur de cette avancée. Le chef de file est *Ranbaxy* leader indien des génériques. Il est présent, depuis peu, en Côte d'Ivoire, à l'Île Maurice, au Nigeria et en Zambie. Compte tenu de faibles prix de vente et de l'existence de pathologies multiples, les firmes indiennes devraient, à l'avenir, étendre leur présence sur le continent africain.

Les services sont plutôt l'apanage des firmes indiennes

Le positionnement des firmes indiennes dans les secteurs manufacturiers est complété par l'arrivée

récente de fournisseurs de services professionnels. Il n'est pas surprenant que, forts de la vitalité du secteur des services informatiques indiens à l'extérieur, les principaux acteurs indiens de ce secteur se retrouvent en Afrique. *Infosys* y est présent depuis 2002 (Île Maurice) et *TSC* est implanté en Afrique du Sud et au Maroc depuis 2005. La filiale du groupe *Tata* procède en outre à la reprise de deux opérateurs de téléphone en Afrique du Sud. À cela s'ajoute l'entrée de la Banque de Chine dans le capital de la *Standard Bank* d'Afrique du Sud, à hauteur de 20 % pour un montant de 5,5 milliards de dollars.

CONCLUSION - DES INVESTISSEMENTS PLUS COMPLÉMENTAIRES QUE CONCURRENTS

La présence des entreprises chinoises et indiennes en Afrique est plutôt complémentaire en termes d'impact sur les pays africains, sans pour autant être dépourvue de concurrence directe, comme dans l'accès aux hydrocarbures. Si les effets directs sont relativement visibles, les effets indirects sont, quant à eux, beaucoup plus difficiles à cerner et à mesurer¹⁹.

En définitive, la différence fondamentale entre les deux géants asiatiques réside dans une plus grande implication des autorités publiques (gouvernements central, provincial ou municipal) du côté des investisseurs chinois, alors que le secteur privé, relayé sur le terrain par des réseaux ethniques actifs, est le fer de lance de l'avancée indienne en Afrique.

Par ailleurs, l'Inde n'a jamais exporté de main-d'œuvre, alors que la Chine encourage l'émigration vers l'Afrique. L'Inde s'attache plutôt au renforcement des capacités et des ressources humaines locales, à transférer des technologies intermédiaires, et à l'aide à l'agriculture (pompes hydrauliques, irrigation en zones arides, matériel agricole), alors que la Chine marque une préférence pour la construction d'infrastructures de transport, à l'échelle du continent, infrastructures qui améliorent grandement les conditions et les délais d'acheminement des produits, tout en désenclavant des marchés locaux ou frontaliers.

Même si certains observateurs évoquent des aspects néo-colonialistes, la venue des entreprises chinoises et indiennes en Afrique a indéniablement soutenu l'essor économique de l'ensemble du continent africain. Elle participe aussi à la reconfiguration de l'espace économique et politique à l'échelle mondiale, et ébauche une nouvelle carte d'influence en Afrique.

(17) Hay F., Milelli C. et Shi Y. (2008), "Présence et stratégies des firmes chinoises et indiennes en Europe", Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/084000151/index.shtml>

(18) Le choix de l'Afrique du Sud s'explique par le fait que ce pays soit le seul pays africain disposant d'une véritable industrie automobile à la suite de la mise en place d'une politique industrielle ambitieuse dès les années 1960 ; Broadman H. G. (2007), *Africa's Silk Road: China and India's New Economic Frontier*, Washington DC, The World Bank.

(19) Kaplinsky R. et Messner D. (2008), "The impact of Asian Drivers on the Developing World", *World Development*, vol. 36, n° 2, pp. 197-209.